

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

|  |   |   |
|--|---|---|
| Nom du produit                             | : | MAXX FLOOR STRIPPER   |
| Autres moyens d'identification             | : | Sans objet  |
| Utilisation recommandée                    | : | Décapant pour planchers   |
| Restrictions d'utilisation                 | : | Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.                                 |
| Information sur la dilution du produit     | : | 5.0 % - 25.0 %  |
| Société                                    | : | Ecolab Co.<br>5105 Tomken Road<br>Mississauga, Ontario Canada L4W 2X5<br>1-800-352-5326 |
| Informations relatives aux soins d'urgence | : | 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)                                 |
| Date d'émission                            | : | 11/19/2019  |

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**
**Classification SGH**
**Produit TEL QUE VENDU**

|  |   |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
| Toxicité aiguë (Oral(e))   | : | Catégorie 4                         |
| Corrosion de la peau   | : | Catégorie 1A                        |
| Dommages oculaires graves  | : | Catégorie 1                         |
| Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique | : | Catégorie 3 (Appareil respiratoire) |

**Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE**

|                           |   |              |
|---------------------------|---|--------------|
| Corrosion de la peau      | : | Catégorie 1A |
| Dommages oculaires graves | : | Catégorie 1  |

**Éléments étiquette SGH**
**Produit TEL QUE VENDU**

Pictogrammes de danger :



|                              |   |   |
|------------------------------|---|---|
| Mot indicateur               | : | Danger  |
| Déclarations sur les risques | : | Nocif en cas d'ingestion.<br>Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>Peut irriter les voies respiratoires. |
| Déclarations sur la sécurité | : | <b>Prévention:</b><br>Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/   |

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### MAXX FLOOR STRIPPER

aérosols. Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Entreposage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

**Élimination:**

Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur :

Danger

Déclarations sur les risques :

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité :

**Prévention:**

Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Entreposage:**

Garder sous clef.

**Élimination:**

Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MAXX FLOOR STRIPPER

### Produit TEL QUE VENDU

Autres dangers : Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Produit TEL QUE VENDU

Substance pure/mélange : Mélange

| Nom Chimique  | No. CAS    | Concentration (%) |
|---|------------|-------------------|
| alcool benzylique   | 100-51-6   | 30 - 60           |
| éthanolamine  | 141-43-5   | 10 - 30           |
| Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., sodium salts                             | 68081-81-2 | 1 - 5             |
| poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[3,5-dimethyl-1-(2-methylpropyl)hexyl]-.omega.-hydroxy- | 60828-78-6 | 1 - 5             |
| savon   | 143-19-1   | 1 - 5             |
| hydroxyde de sodium   | 1310-73-2  | 0.1 - 1           |

### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

| Nom Chimique      | No. CAS  | Concentration (%) |
|-------------------|----------|-------------------|
| alcool benzylique | 100-51-6 | 10 - 30           |
| éthanolamine      | 141-43-5 | 1 - 5             |

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

### Produit TEL QUE VENDU

- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Protection pour les secouristes : Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### MAXX FLOOR STRIPPER

|                                |   |
|--------------------------------|---|
|                                | assistance médicale.  |
| En cas de contact avec la peau | : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à une assistance médicale. |
| En cas d'ingestion             | : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.   |
| En cas d'inhalation            | : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  |

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Produit TEL QUE VENDU

|  |  |
|--|--|
| Moyen d'extinction approprié   | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.  |
| Moyens d'extinction inadéquats   | : Inconnu.   |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie                       | : Non inflammable ou combustible.  |
| Produits de combustion dangereux   | : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:<br>Oxydes de carbone<br>Oxydes d'azote (NOx)<br>oxydes de soufre   |
| Équipement de protection spécial et précautions à prendre pour les pompiers. | : Utiliser un équipement de protection personnelle.  |
| Méthodes spécifiques d'extinction  | : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. |
| Risque d'explosion.  | : Néra   |

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Produit TEL QUE VENDU

|   |   |
|---|---|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8. |
| Précautions pour la protection de l'environnement                           | : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.  |
| Méthodes et matières pour le  | : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter   |

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### MAXX FLOOR STRIPPER

confinement et le nettoyage : le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

#### Produit TEL QUE VENDU

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de dysfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sûres : Ne pas entreposer près des acides. Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0 °C à 50 °C

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de dysfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sûres : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MAXX FLOOR STRIPPER

### Produit TEL QUE VENDU

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants          | No. CAS   | Type d'exposition | Concentration admissible       | Base       |
|---------------------|-----------|-------------------|--------------------------------|------------|
| monoethanolamine    | 141-43-5  | STEL              | 6 ppm<br>15 mg/m <sup>3</sup>  | CAD AB OEL |
|                     |           | TWA               | 3 ppm<br>7.5 mg/m <sup>3</sup> | CAD AB OEL |
|                     |           | TWA               | 3 ppm                          | CAD BC OEL |
|                     |           | STEL              | 6 ppm                          | CAD BC OEL |
|                     |           | VME               | 3 ppm<br>7.5 mg/m <sup>3</sup> | OEL (QUE)  |
|                     |           | STEV              | 6 ppm<br>15 mg/m <sup>3</sup>  | OEL (QUE)  |
| éthanolamine        | 141-43-5  | TWA               | 3 ppm                          | ACGIH      |
|                     |           | STEL              | 6 ppm                          | ACGIH      |
|                     |           | TWA               | 3 ppm<br>8 mg/m <sup>3</sup>   | NIOSH REL  |
|                     |           | ST                | 6 ppm<br>15 mg/m <sup>3</sup>  | NIOSH REL  |
|                     |           | TWA               | 3 ppm<br>6 mg/m <sup>3</sup>   | OSHA Z1    |
| sodium hydroxide    | 1310-73-2 | (c)               | 2 mg/m <sup>3</sup>            | CAD AB OEL |
|                     |           | C                 | 2 mg/m <sup>3</sup>            | CAD BC OEL |
|                     |           | C                 | 2 mg/m <sup>3</sup>            | OEL (QUE)  |
| hydroxyde de sodium | 1310-73-2 | C                 | 2 mg/m <sup>3</sup>            | ACGIH      |
|                     |           | C                 | 2 mg/m <sup>3</sup>            | NIOSH REL  |
|                     |           | TWA               | 2 mg/m <sup>3</sup>            | OSHA Z1    |

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Gants de type standard.  
Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques.

Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes protectrices et vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en cas de contact ou danger d'éclaboussure.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MAXX FLOOR STRIPPER

### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
- Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Gants de type standard.  
Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques.
- Protection de la peau : Équipements de protection individuelle comprenant: gants, lunettes protectrices et vêtements de protection appropriés
- Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|   | Produit TEL QUE VENDU   | Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE |
|---|-------------------------|-----------------------------------|
| Aspect  | : liquide               | liquide                           |
| Couleur   | : laiteux, ambre        | ambre                             |
| Odeur   | : douce                 | douce                             |
| pH  | : 13.5 - 14.0, (100 %)  | 11.0 - 13.0                       |
| Point d'éclair  | : vase clos Sans objet  |                                   |
| Seuil de l'odeur                                      | : Donnée non disponible |                                   |
| Point de fusion/congélation                           | : Donnée non disponible |                                   |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | : > 100 °C              |                                   |
| Taux d'évaporation                                    | : Donnée non disponible |                                   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                          | : Sans objet            |                                   |
| Limite d'explosivité, supérieure                      | : Donnée non disponible |                                   |
| Limite d'explosivité, inférieure                      | : Donnée non disponible |                                   |
| Pression de vapeur                                    | : Donnée non disponible |                                   |
| Densité de vapeur relative                            | : Donnée non disponible |                                   |
| Densité relative                                      | : 1.053                 |                                   |
| Solubilité dans l'eau                                 | : soluble               |                                   |
| Solubilité dans d'autres solvants                     | : Donnée non disponible |                                   |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau)                | : Donnée non disponible |                                   |
| Température d'auto-                                   | : Donnée non disponible |                                   |

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### MAXX FLOOR STRIPPER

inflammation

- Décomposition thermique : Donnée non disponible
- Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
- Propriétés explosives : Donnée non disponible
- Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
- poids moléculaire : Donnée non disponible
- COV (composés organiques volatils) : Donnée non disponible

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Produit TEL QUE VENDU

- Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
- Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
- Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
- Conditions à éviter : Inconnu.
- Produits incompatibles : Acides  
Métaux
- Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme :  
Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
oxydes de soufre

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Informations sur les voies possibles d'exposition : Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

#### Effets potentiels sur la santé

#### Produit TEL QUE VENDU

- Yeux : Provoque des lésions oculaires graves.
- Peau : Provoque des brûlures graves de la peau.
- Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de l'appareil digestif.
- Inhalation : Peut irriter le système respiratoire. Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
- Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

- Yeux : Provoque des lésions oculaires graves.
- Peau : Provoque des brûlures graves de la peau.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### MAXX FLOOR STRIPPER

|                      |  |
|----------------------|--|
| Ingestion            | : Provoque des brûlures de l'appareil digestif.  |
| Inhalation           | : Peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.                                |
| Exposition chronique | : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |

#### Évaluation de l'exposition humaine

##### Produit TEL QUE VENDU

|                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| Contact avec les yeux | : Rougeur, Douleur, Corrosion   |
| Contact avec la peau  | : Rougeur, Douleur, Corrosion   |
| Ingestion             | : Corrosion, Douleur abdominale |
| Inhalation            | : Irritation respiratoire, Toux |

##### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

|                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| Contact avec les yeux | : Rougeur, Douleur, Corrosion   |
| Contact avec la peau  | : Rougeur, Douleur, Corrosion   |
| Ingestion             | : Corrosion, Douleur abdominale |
| Inhalation            | : Irritation respiratoire, Toux |

#### Toxicité

##### Produit TEL QUE VENDU

###### Produit

|   |  |
|---|--|
| Toxicité aiguë par voie orale           | : Estimation de la toxicité aiguë : 1,962 mg/kg  |
| Toxicité aiguë par inhalation           | : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 8.51 mg/l<br>Atmosphère d'essai: poussières/brouillard |
| Toxicité cutanée aiguë                  | : Estimation de la toxicité aiguë : 2,284 mg/kg  |
| Lésion/irritation grave des yeux        | : Donnée non disponible  |
| Sensibilisation cutanée ou respiratoire | : Donnée non disponible  |
| Cancérogénicité                         | : Donnée non disponible  |
| Effets sur la reproduction              | : Donnée non disponible  |
| Mutagénicité de la cellule germinale    | : Donnée non disponible  |
| Tératogénicité                          | : Donnée non disponible  |
| STOT - exposition unique                | : Donnée non disponible  |
| STOT - exposition répétée               | : Donnée non disponible  |
| Toxicité par aspiration                 | : Donnée non disponible  |

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

##### Produit TEL QUE VENDU

###### Écotoxicité

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### MAXX FLOOR STRIPPER

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques.

#### Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

#### Composants

Toxicité pour les poissons : alcool benzylique  
96 h CL50 Poissons: > 100 mg/l

Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., sodium salts  
96 h CL50 Poissons: 3.2 mg/l

savon  
96 h CL50 Poissons: 44.1 mg/l

#### Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : éthanolamine  
48 h CL50: 65 mg/l

hydroxyde de sodium  
48 h CE50: 40 mg/l

#### Persistance et dégradabilité

##### Produit TEL QUE VENDU

Donnée non disponible

##### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Donnée non disponible

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Produit TEL QUE VENDU

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### MAXX FLOOR STRIPPER

vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

#### Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE

Méthodes d'élimination : Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Produit TEL QUE VENDU

L'affrèteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'emballage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### Transport terrestre (TDG)

No. UN : 2491  
Description des marchandises : ÉTHANOLAMINE EN SOLUTION  
Classe : 8  
Groupe d'emballage : III  
Dangereux pour l'environnement : non

#### Transport maritime (IMDG/IMO)

No. UN : 2491  
Description des marchandises : ÉTHANOLAMINE EN SOLUTION  
Classe : 8  
Groupe d'emballage : III  
Polluant marin : non

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPH et la FS contient toutes les informations exigées par le RPH.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

##### Inventaire des États-Unis TSCA :

Dans l'inventaire TSCA

##### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

##### Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

non établi(e)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MAXX FLOOR STRIPPER

**Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :**  
non établi(e)

**Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :**  
non établi(e)

**Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :**  
non établi(e)

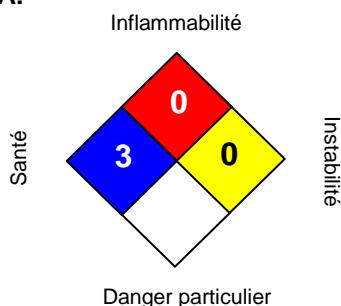
**Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :**  
non établi(e)

**Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :**  
En conformité avec les inventaires

**Inventaire de Taiwan pour substance chimique :**  
non établi(e)

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

**Produit TEL QUE VENDU**  
**NFPA:**

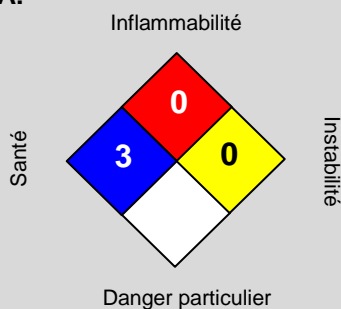


**HMIS III:**

|                        |          |
|------------------------|----------|
| <b>SANTE</b>           | <b>3</b> |
| <b>INFLAMMABILITE</b>  | <b>0</b> |
| <b>DANGER PHYSIQUE</b> | <b>0</b> |

0 = insignifiante, 1 = Léger,  
2 = Modéré, 3 = Elevé  
4 = Extrême, \* = Chronique

**Produit à LA DILUTION RECOMMANDÉE**  
**NFPA:**



**HMIS III:**

|                        |          |
|------------------------|----------|
| <b>SANTE</b>           | <b>3</b> |
| <b>INFLAMMABILITE</b>  | <b>0</b> |
| <b>DANGER PHYSIQUE</b> | <b>0</b> |

0 = insignifiante, 1 = Léger,  
2 = Modéré, 3 = Elevé  
4 = Extrême, \* = Chronique

Date d'émission : 11/19/2019

Version : 2.0

Préparé par : Regulatory Affairs 1-800-352-5326

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### MAXX FLOOR STRIPPER

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.